

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5059 - Mardi 10 Février 2026 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

L'opposition lance le « pacte pour le redressement national »



Leaders d'opposition signataires du Pacte.

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraledjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m2 - 49€/m2

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m2 - 60€/m2

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m2 - 49€/m2 / -> 2.492m2 - 49€/m2

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m2 - 49€/m2

Contact whatsapp : +269 333 21 02

21 Chaanban 1447
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Février 2026

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 50mn

Dhouhr : 12h 24mn

Ansr : 15h 54mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 56mn



PRODUITS PÉTROLIERS

Une brigade pour contrôler les prix dans les stations-service pendant le ramadan

Lors d'une conférence de presse tenue ce samedi 8 février, la direction de la Société comorienne des hydrocarbures (SCH) a annoncé la mise en place, à l'occasion du mois sacré de Ramadan, d'une brigade chargée de contrôler les prix des produits pétroliers dans les stations-service. Elle a également rassuré la population quant à la disponibilité des produits durant cette période.

À l'approche du ramadan, la direction de la SCH a convié la presse afin d'annoncer cette mesure, destinée à lutter contre les abus constatés dans la distribution du pétrole et du gaz, tout en garantissant un approvisionnement suffisant sur l'ensemble du territoire. « Nous disposons de quantités suffisantes de produits pétroliers pour couvrir le mois de Ramadan, et même au-delà. Vous savez tous que deux bateaux sont arrivés au mois de janvier : un pétrolier et un gazier. Ces navires étaient initialement attendus à la fin du mois, mais le directeur général a tout mis en œuvre pour qu'ils arrivent plus tôt, afin de faciliter la vie de la population, surtout à l'appro-



SCH en conférence de presse.

che du Ramadan », a expliqué Aboubacar Saïd Mdahoma, directeur régional de la SCH.

Il a poursuivi en soulignant que la société, sous l'impulsion de son directeur général, ne ménage aucun effort pour satisfaire ses clients. « Les responsables des stations-service et des points de vente doivent respecter strictement les prix de

vente du pétrole et du gaz fixés par la société. C'est dans ce cadre qu'une brigade sera mise en place durant le mois de ramadan. Sa mission sera de contrôler les prix, en collaboration avec les responsables des stations-service, mais aussi de faciliter l'accès des clients aux produits », a-t-il précisé. De son côté, Abdou Mhadjou, directeur de la distribu-

tion de la SCH, a dénoncé certaines pratiques qui pénalisent les clients. « Les clients souffrent dans les stations-service en cherchant du pétrole. Certains pompistes favorisent leurs amis ou des personnes de leur village. Des clients peuvent passer des heures à attendre, alors qu'ils sont arrivés les premiers. Pendant ce temps, on voit un client remplir

vingt bidons, tandis qu'un autre, avec un seul bidon, reste en attente. Cela doit cesser », a-t-il insisté.

« Des agents seront envoyés sur le terrain pour travailler en collaboration avec les responsables des stations-service. Ils veilleront au respect du prix du pétrole, fixé à 350 francs le litre, et à l'équité dans le service des clients. Le principe sera : premiers arrivés, premiers servis. Des tickets numérotés seront distribués, et les pompistes n'auront pas le droit de remplir plusieurs bidons pour une seule personne tant que tous les clients n'auront pas été servis », a-t-il souligné. Concernant le gaz, la direction de la SCH précise que les mêmes mesures seront appliquées. Des agents effectueront également des contrôles afin de veiller au respect des prix fixés. Enfin, le conseiller chargé des relations publiques, Ahmed Soudjayi Kifia, a annoncé qu'une réunion de concertation avec les responsables des stations-service et des points de vente de produits pétroliers se tiendra cette semaine, afin de définir les modalités pratiques de mise en œuvre de ces mesures.

Nassuf Ben Amad

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Ouverture d'une école doctorale à l'UDC

L'université des Comores a annoncé le samedi 7 février dernier, l'ouverture officielle des candidatures à la première promotion de doctorants de l'école doctorale sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'environnement (ED-SVSTE). Présentée comme une avancée majeure pour la recherche nationale, l'initiative suscite toutefois des réactions contrastées au sein de la communauté universitaire et sur les réseaux sociaux.

Selon le communiqué du département de la communication de l'UDC, cette école

doctorale vise à « former des chercheurs hautement qualifiés capables de répondre aux enjeux scientifiques, sanitaires et environnementaux du pays ». Les titulaires d'un diplôme de master ou équivalent sont invités à déposer leur candidature avant le 20 février, sous réserve de satisfaire aux conditions académiques exigées, notamment la présentation d'un projet de recherche et l'appui d'un directeur de thèse. Pour plusieurs enseignants-chercheurs, l'ouverture de cette école doctorale répond à un besoin ancien. « Former des doctorants sur place, c'est aussi produire un savoir ancré dans nos réalités locales », estime Said

Aboubacar, enseignant à la faculté des sciences, interrogé par La Gazette. Il rappelle que l'absence de formations doctorales poussait jusque-là de nombreux étudiants à s'expatrier, « au risque de ne jamais revenir ».

Un avis partagé par certains étudiants en master. « C'est une chance pour ceux qui n'ont pas les moyens de poursuivre leurs études à l'étranger », souligne Fatima Midiladji, diplômée en biologie. Elle nuance toutefois : « Encore faut-il que les conditions de recherche soient réellement réunies. » Sur les réseaux sociaux, l'annonce a néanmoins suscité de vives critiques. Plusieurs

internauts estiment que les priorités de l'université devraient se concentrer sur les cycles inférieurs. « Avant de penser au doctorat, il faut régler les problèmes des licences et des masters, où certaines salles sont surchargées », commente un internaute sous le pseudonyme MA. D'autres dénoncent le manque de moyens matériels. « Comment faire de la recherche sans électricité stable, sans laboratoires équipés ni matériel scientifique de base ? », s'interroge PL. La question du financement revient également avec insistance, certains appelant à un soutien financier accru des étudiants.

Interrogé sur les critiques relayées sur les réseaux sociaux, le recteur de l'Université des Comores, Ibouroi Ali Tabibou, a indiqué qu'il ne souhaitait pas répondre aux commentaires diffusés sur Internet. Il a toutefois tenu à défendre une vision progressive du développement de la recherche universitaire. « La recherche ne se construit pas en un jour. Cette école doctorale est un point de départ, pas une finalité », a-t-il affirmé, soulignant que la mise en place de cette formation s'inscrit dans une démarche de long terme. Le recteur a également apporté des précisions sur la question du financement des docto-

rants. « Les premiers étudiants pourront, pour certains, bénéficier de bourses, notamment à travers des programmes existants mais qui sont en attente d'approbation », a-t-il expliqué, tout en précisant que tous les doctorants ne seront pas concernés. Selon lui, l'université s'emploie actuellement à mobiliser et convaincre ses partenaires nationaux.

Ibouroi Ali Tabibou a mis en avant la dimension internationale du projet doctoral. « La formation reposera sur un système de co-diplomation avec plusieurs universités partenaires, notamment l'Université de Turin en Italie, l'Université de La Réunion, ainsi que les universités malgaches d'Antananarivo, Toamasina et Majunga », a-t-il conclu. L'ouverture de l'ED-SVSTE met ainsi en lumière les tensions récurrentes de l'enseignement supérieur comorien, entre ambition académique, attentes sociales et réalités structurelles. Si le projet ouvre de nouvelles perspectives pour la recherche nationale, il rappelle aussi la nécessité d'un renforcement global du système universitaire pour en garantir la crédibilité et la pérennité.

Mohamed Ali Nasra



POLITIQUE

L'opposition lance le «pacte pour le redressement national»

Le climat politique franchit un nouveau palier de tension. Dans un document daté du 8 février dernier, intitulé «pacte pour le redressement national», l'ensemble des forces vives de l'opposition comorienne a signé un réquisitoire sans appel contre le régime du colonel Azali Assoumani.

Le constat dressé par les signataires incluant le Mouvement du 17 février, COMORED, PCDP Dja Mnazi, Front populaire soilihiste, Pasoco, Chuma, Daula ya

haki entre autres, MRDPC, et l'APSI, est, pour le moins, alarmant. Depuis le retour au pouvoir d'Azali en 2016, les fondations de l'État de droit sont systématiquement démantelées au profit d'une gouvernance qualifiée d'« autocratique, népotiste et dictatoriale ». Le texte dénonce une « dépravation massive » des institutions où l'honnêteté a cédé la place à la manipulation politique et l'intégrité à une corruption débridée.

Les signataires réunis le week-end à Moroni tirent la sonnette d'alarme sur la fin de la séparation des

pouvoirs. Selon le pacte, la justice et les lois sont délibérément bafouées, transformant l'archipel en une véritable « république bananière » où l'impunité règne en maître. Plus grave encore, le document souligne une mise en danger de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, face à la résurgence des velléités séparatistes et à une soumission croissante envers des puissances étrangères.

Face à ce qu'ils nomment le « summum de la dépravation politique », les leaders de l'opposition appellent à un « sursaut national ». Ce

pacte est surtout un engagement à mobiliser toutes les ressources nécessaires pour le retour à des valeurs morales saines et l'instauration d'un État de droit digne d'un peuple libre. « Nous nous engageons à œuvrer sans relâche pour la mobilisation des ressources de toute nature pour l'avènement d'un État de droit et la promotion des valeurs morales dignes d'hommes d'État », concluent les signataires, parmi lesquels l'ancien président de l'île autonome de Ngazidja Mohamed Abdoulwahab, l'ancien secrétaire

d'État Djoumoi Said Abdallalh, ainsi que le candidat malheureux aux législatives de janvier 2025 dans le Bambao ya Mboini, Amine Naçr Eddine.

Alors que le pays s'enfonce dans une crise de confiance profonde, cette union sacrée des partis d'opposition marque une étape décisive. Reste à savoir si cet appel sera entendu par une population étouffée par des années de restriction des libertés publiques y compris le droit de manifester.

Ibnou M. Abdou

JUSTICE :

10 individus poursuivis pour proxénétisme et prostitution

Sept femmes d'origine malgache et trois hommes dont deux Comoriens ont comparu hier devant le tribunal correctionnel de Moroni pour des faits de fornication, prostitution, proxénétisme et outrage à l'ordre public. Les sept femmes se sont exprimées timidement dans leur langue maternelle, avec l'aide d'un traducteur du parquetier.

Lundi 06 février, 10 individus ont 7 femmes d'origine malgache et 3 hommes dont 2 Comoriens ont été arrêtés par la police à Moroni. Devant le tribunal correctionnel, le substitut du procureur a rappelé que ces individus ont été arrêtés et poursuivis par le parquet pour les faits de prostitution,

proxénétisme, fornication et outrage à l'ordre public et atteinte à la pudeur. Le ministère public a insisté que la loi doit être appliquée à ces suspects. Devant le tribunal, les mis en cause ont tous nié les faits qui leur sont reprochés. Les femmes ont expliqué qu'elles avaient été arrêtées chez elles, certaines en train de dormir et d'autres en plein dîner. L'une d'elles a précisé qu'elle avait été arrêtée par la police sur le chemin du retour de chez elle.

Les trois hommes suspectés dans la même affaire, dont deux d'origine comorienne, ont également nié les faits. Pour se défendre, l'un d'eux, Anchidine Izidine, a déclaré qu'il a été arrêté par la police à 21h à Malouzini alors qu'il allait chercher du pétrole. Le

suspect, père de famille, a pleuré en salle d'audience, utilisant ses habits comme mouchoir pour essuyer ses larmes. Le parquet a souligné que les trois chefs d'inculpation sont fondés sur tous les suspects. Dans ses réquisitions, le ministre public a demandé à ce que la loi soit appliquée à tous. Dans sa plaidoirie, Me Ahamed Youssouf, avocat de la défense, a expliqué que les infractions ne sont pas fondées. Il a démontré que pour le fait de proxénétisme, il faut un « patron » qui « vend et exploite » ses clients, ce qui n'est pas le cas dans toute l'enquête judiciaire.

Les avocats de la défense ont également expliqué que l'accusation de fornication nécessite deux personnes pour le faire, d'accepter

d'avoir fait l'acte et deux témoins qui ont vu à l'œil nu la pénétration d'un sexe masculin dans un sexe féminin. En soulignant que l'infraction d'outrage à l'ordre public indique une « exposition publique » d'une des infractions, ce qui n'est pas le cas chez leurs clientes : « Aucune de nos clientes ne s'est exposée publiquement. Raison pour laquelle nous estimons que les infractions de trouble à l'ordre public et d'atteinte à la pudeur ne sont pas fondées ». Me Fahad Abdallah a souligné que le code pénal comorien ne contient aucun article parlant de la prostitution. Les avocats de la défense ont demandé la relaxe pure et simple de leurs clients, en argumentant que l'arrestation est non fondée. « Nos

clientes ont été arrêtées chez elles, un lieu privé. Certaines en train de dormir et d'autres en plein dîner ».

Le tribunal correctionnel délibérera le vendredi 13 février prochain. L'âge des sept femmes varie de la vingtaine à la quarantaine. Le parquetier a précisé que les trois chefs d'inculpation sont fondés sur tous les suspects. Les avocats de la défense ont démontré que les infractions ne sont pas fondées et ont demandé la relaxe de leurs clients. Le tribunal correctionnel de Moroni devra maintenant statuer sur le sort de ces dix personnes. La décision sera rendue vendredi 13 février prochain.

El-Aniou Fatima

FINANCE PUBLIQUE :

Ibrahim Abdourazak, un bilan qui va au-delà des chiffres

C'est en tout cas ce qu'on a cru comprendre lors de la passation de services entre le nouveau et l'ancien argentier de l'État, Ibrahim Mohamed Abdourazak. Plus que les mots, le technocrate, désormais ex-ministre des finances a égrené une série de réformes qu'il a mises en place depuis sa nomination en juillet 2024 jusqu'à son départ du ministère des finances, qui vont permettre, si elles sont rendues pérennes, de garantir à l'État de souffler sur ce qui est de la mobilisation des recettes.

"Nous avons mis plusieurs réformes en place durant les 20 mois de notre passage à ce ministère », s'est exprimé l'ancien ministre des finances, samedi dernier lors de la passation de services. Arrivé au ministère des finances le 1er juillet 2024, il part avec le sentiment d'avoir essayé de porter avec dignité malgré les difficultés structurelles, les charges que lui avait confié le chef de l'État. Suivant son raisonnement,



il a essayé durant son mandat de minimiser le creusement de la dette de l'État en privilégiant la mobilisation des recettes internes notamment en innovant certaines pratiques, qui étaient jusque-là ancrées dans le conscient collectif. « Quand nous sommes arrivés aux affaires, la première des choses que nous avons mise en place est la réforme du RAU, qui était considérée comme

une galette, que tout le monde pouvait se la partager » devait-il annoncer en substance. Et de rajouter : « vous savez que nous sommes dans un pays où nous avons du mal à mobiliser les ressources. Nous avons avec les techniciens de mon ministère divisé le RAU en deux tranches : 60% allait sur un compte pour appuyer les investissements de l'État, et 40% pour les services

dédiés (ceux qui collectent les impôts) ».

Tout se faisait dans le but ultime de réduire la dépendance de l'État aux aides au développement venues de l'extérieur. Pour illustrer ses mots, l'ex-argentier de l'État a vanté les mérites de ses services d'avoir su mobiliser 10 milliards de francs au niveau des services de douanes, et un peu plus de 5 milliards au niveau des impôts en 2025. « Ce qui équivaut à deux appuis budgétaires, 10 milliards de la Banque Mondiale, et un peu plus de 4 milliards pour la Banque Africaine de Développement ». S'il n'a pas répondu directement aux attaques dont il était la cible ces derniers temps, sur son incapacité à mobiliser des fonds, il a donné néanmoins une idée sur ce qui était ses priorités durant son passage au ministère des finances.

« Nous avons élargi la base de notre assiette fiscale de 20% chaque année. Et nous avons pu mettre en place pour la première fois dans ce pays le rapport national de performance des sociétés d'État ». Le

recours aux investissements internes est une quête jamais atteinte par les économies fragiles, pourtant nécessaire pour arriver à réduire le taux d'endettement de l'État, fusse pour des dettes confessionnelles, mais il est inscrit comme l'une des remèdes pour permettre à nos pays de retrouver un certain équilibre macroéconomique. Parvenir à élargir l'assiette fiscale passe aussi par la participation des autres services de l'État au niveau des îles. La mise en place récemment d'une Direction des Opérations Financières (DOF), qui dépend directement de la direction des impôts à Anjouan bien que passée inaperçue, reste une bonne chose dans cette perspective. Bien que jamais chiffré, le manque à gagner de la mobilisation des recettes à Anjouan reste un véritable gouffre pour l'État comorien. La réussite de cette réforme dans les îles pourra aider le pays à augmenter les recettes de l'État, mais aussi réduire un peu cette dépendance aux aides extérieures.

Imtiyaz

LITTÉRATURE :

« Le Ventre de l'Exil » présenté au Jardin Dhow

Le Jardin Dhow a frissonné sous la pluie samedi 7 février dernier, au rythme des mots et des émotions, lors de la cérémonie de présentation et de dédicace du premier roman de Loulou Saïd Issilam, « Le Ventre de l'Exil ». L'événement, marqué par une ambiance conviviale et familiale, a rassemblé écrivains, amis et lecteurs autour d'une œuvre qui explore les blessures invisibles et la résilience féminine dans la société comorienne.



Faisant office de modérateur, Saïd Mohamed S.A. Mshangama, figure remarquable de l'engagement social, a introduit l'ouvrage comme « un réveil historique ». Pour lui, « c'est un mémoire ou un essai historique écrit sous forme de récit fictif ». En tant que premier lecteur, il a également décrit un personnage du livre, Subira, comme « une femme qui

tient debout même si tout s'écroule ». Après avoir fait l'éloge du parcours inspirant de l'auteure et rappelé sa place dans la famille : « c'est l'enfant de Coco Bibi Hachil ». Il a laissé entendre que « pour un petit pays comme le nôtre, le roman restera insituable dans la durée » et «

fera vivre longtemps ».

Dans sa présentation, Loulou Saïd Issilam a rappelé que son livre est « un hommage à ces femmes qui survivent aux traditions, au rejet, à l'abandon et qui en ressortent plus fortes ». Les larmes aux yeux, elle a rendu hommage à son frère disparu

trop tôt, avec sa fameuse phrase : « toujours regarder le verre à moitié plein », ainsi qu'à son feu père, qu'elle décrit comme une source d'inspiration et de charité. « À travers cette œuvre, je rends hommage à ces deux hommes qui m'ont inspirée en écrivant le livre », a-t-elle confié.

Les interventions des invités, parmi lesquels des figures du monde littéraire et académique, ont enrichi le débat en soulignant l'importance d'intégrer les œuvres comoriennes dans les programmes scolaires et de transformer les espaces culturels en lieux de transmission intergénérationnelle. Son ancien directeur d'école, le docteur Ali Ibouroï, a lancé un appel critique à la lecture en évoquant les risques encourus par l'écriture : « Il y a une difficulté à trouver quelqu'un pour lire des manuscrits et porter des critiques. Avant de poser mes yeux sur le manuscrit, j'ai

demandé à l'auteure de ne pas faire le procès des hommes... », a-t-il dit sur un ton hilarant, avant de préconiser le modèle du Congo-Brazzaville où les anciens enseignants de français se sont regroupés en association pour faire vivre le livre.

Le Ventre de l'Exil s'impose dans le paysage littéraire comorien comme une œuvre de mémoire et de combat. La place des femmes face aux traditions, les fractures silencieuses qui minent les familles, mais aussi la force de la foi, de l'amour et de la dignité retrouvée par Halwa, personnage principal, y sont mises en lumière. « Loulou a su mettre en valeur les femmes par la réussite et le savoir-faire. Elle a relaté la problématique de la liberté qui nous touche toutes et tous », a conclu Me Moncef Saïd Ibrahim, présent dans le public parmi les invités.

Aticki Ahmed Ismael

SÉCURITÉ MARITIME :

La Garde-côtes comorienne participe à l'exercice Cutlass Express 2026

L'Océan Indien est devenu, ces dernières années, un espace stratégique où se jouent des enjeux énormes de sécurité et de stabilité. Face aux menaces persistantes, piraterie, trafics illicites, pêche illégale, terrorisme maritime et cybercriminalité, la Garde-côtes comorienne s'affirme aux exercices multinationaux Cutlass Express 2026, organisés du 2 au 13 février sous le parrainage du Commandement des forces navales américaines pour l'Afrique (NAVAF) et soutenus par l'AFRICOM qui est le Commandement des États-Unis pour l'Afrique.

Pendant deux semaines, une vingtaine de nations d'Afrique, d'Europe, d'Asie et des États-Unis entament des opérations conjointes de surveillance, d'interception et de coordination.

Pour l'Union des Comores, « il s'agit non seulement de défendre ses intérêts stratégiques, mais aussi de renforcer sa crédibilité en tant qu'acteur régional ». Contacté par nos soins, le Capitaine de Corvette Fahmy Husny El-nassib qui participe aux exercices souligne que « l'un des objectifs majeurs de l'exercice est d'améliorer la coordination entre marines et garde-côtes de différents pays. » pour lui, « Travailler côte à côte avec les marines de Madagascar, des Seychelles ou du Kenya nous permet de comprendre leurs méthodes, d'adapter nos procédures et de bâtir une confiance mutuelle. »

Au-delà des manœuvres navales, Cutlass Express 2026 est vue comme une opportunité de renforcer les capacités humaines. Selon notre interlocuteur, « Chaque scénario est une occasion d'apprendre. Nos jeunes officiers acquièrent des

réflexes, développent leur leadership et se préparent à des situations réelles ». Les simulations des exercices ont également ciblé les réseaux de contrebande et de criminalité transnationale, tout en mettant l'accent sur la protection des routes commerciales et des ressources halieutiques. Pour le Capitaine Husny El-Nassib : « la sécurité maritime conditionne la stabilité économique, la protection des ressources naturelles et la souveraineté nationale. » Il poursuit : « La population doit savoir que la Garde-côtes veille. Notre mission est de protéger les pêcheurs, les commerçants et tous ceux qui vivent de la mer. La sécurité maritime, c'est la sécurité économique et sociale du pays. »

La participation de la garde côte comorienne représente une étape importante dans le renforcement de ses membres opérationnels. Selon le Capitaine Fahmy : « elle permet



d'améliorer l'interopérabilité avec les forces partenaires, d'élever le niveau de préparation des unités et de tester les procédures face aux menaces contemporaines ». Il rajoute également que « cette coopération apporte des bénéfices concrets : meilleure surveillance

des espaces maritimes, lutte renforcée contre les trafics illicites, amélioration des capacités de sauvetage en mer et contribution directe à la stabilité régionale ».

Aticki Ahmed Ismael

2E ÉDITION DU FORUM DES MÉTIERS DE LA RECHERCHE :

Inspirer et valoriser les métiers de la recherche chez les jeunes



Dans le cadre du forum sur l'approbation et la valorisation des métiers de la recherche auprès des jeunes, le centre national de documentation et de recherche scientifique (Cndrs) a organisé la semaine dernière une séance de formation des jeunes issus des milieux associatifs sur la conception des procès-verbaux et la prise des paroles en milieu public. Nassila Ben Ali, le formateur, a parlé d'une initiative qui vise à encourager les jeunes à s'exprimer librement.

Une trentaine de jeunes ont poursuivi la semaine dernière une formation basée sur la prise des paroles en public et la conception du procès verbal après

avoir assisté à une réunion. Cette séance organisée dans les locaux du Cndrs a été animée par l'ancien directeur général du quotidien Al-watwan, Nassila Ben Ali. Interrogé sur l'objectif de la formation, le formateur a déclaré : « C'est une activité organisée dans le cadre du forum sur la valorisation des métiers de la recherche. Ma mission dans ce cadre est d'accompagner ces jeunes sur la conception du procès verbal après avoir participé dans une réunion. J'ai également le devoir de les initier sur la prise des paroles en public ».

Quant à Mboreha, un des organisateurs du forum, il a expliqué que l'initiative vise à renforcer le dialogue entre chercheurs, éducateurs et élèves. « Il s'agit d'inspirer

les jeunes dans le domaine de la recherche. Cette formation organisée dans le cadre du forum accompagne des jeunes issus des milieux associatifs. Cette activité a un impact au niveau de la société dans la mesure où c'est la deuxième édition. Et cela se caractérise par un suivi des jeunes formés par rapport à leur évolution dans leurs associations respectives ». Et de préciser que les métiers de la recherche sont importants dans le développement du pays raison pour laquelle le Cndrs organise le forum pour sensibiliser et inspirer les jeunes sur la recherche des sciences et des patrimoines.

Kamal Gamal

PÉTANQUE

Trêve du ramadan, San-Fil mène en tête

L'antenne de Ngazidja de la pétanque a procédé aux dernières rencontres de la mi-saison le week-end dernier, avant de rentrer dans une période de trêve pour le mois sacré de ramadan. Très active, l'antenne de Ngazidja a encore une fois démontré son savoir-faire en matière d'organisation, et surtout dans le timing de son calendrier. Dr Nizar Ahamada, le président de la section de Ngazidja et ses hommes, vont se reposer avant de reprendre la compétition le 29 mars, pour une dernière ligne droite avant les échéances internationales.

L'antenne de pétanque de Ngazidja, sous la direction de, Dr Nizar Ahamada, a achevé avec brio la première moitié de sa saison dimanche dernier au bout de cinq semaines de compétition au boulodrome du quartier Oasis. Lors de cette ultime journée avant la trêve du mois de ramadan, Fesmay de Batsa Itsandra s'est brillamment imposé en s'arrogeant la victoire finale au dépend de, Sanfil Club, malgré la présence dans ses rangs de l'international, Djanfar Youssouf, alias Mpidjani.

Cette victoire contre la meilleure équipe du moment, est la deuxième de la saison pour les pensionnaires de Batsa ya Itsandra. Cette défaite, bien que préjudiciable dans le compteur des points, n'entame en rien la détermination de San-Fil Club, qui a une marge respectable par rapport à ses poursuivants. Au classement général provisoire, le club du nord de la capitale compte 22 points, soit 9 points de plus que Fesmay de Batsa. Ces deux formations, écœurent la concurrence et sont solidement installées en tête du classement, au détriment de l'autre club de San-Fil, et d'Uranus pétanque, qui ont respectivement inscrit lors de cette journée 2 et un point. San-Fil club et Fesmay, ont su démontrer tout au long de cette première moitié de saison leur solidité, et leur supériorité face à la concurrence. Cette 5ème journée a en tout cas sonné la fin des compétitions au niveau de l'antenne de Ngazidja, qui rentre désormais dans une période de trêve jusqu'au 29 mars, date de la reprise de la saison. Le retour des boulistes dans la compétition va coïncider avec une période de haute activité. Fin avril, la pétanque comorienne à



l'image de ses homologues de la région va participer à une compétition zonale qui se dérouler à Maurice. « La compétition se déroulera au boulodrome de Souillac, du 27 avril au 2 mai, et réunira six nations d'Afrique de l'Est : Maurice, pays hôte, Madagascar, les Seychelles, les Comores, Djibouti et le Kenya. Chaque pays sera représenté par

deux équipes composées de quatre joueurs, dont un remplaçant, accompagnées d'un chef de délégation et d'un entraîneur », nous indique une source Mauricienne, qui a mis en avant ce tournoi zonal. Outre, cette compétition chez le voisin Mauricien, les boulistes comoriens vont devoir batailler pour faire partie de la liste finale, de ceux qui représenteront le pays lors

du championnat du monde de la discipline qui se déroulera à Kuala Lumpur en Malaisie au mois de septembre prochain. Au niveau national, le 29 mars, reprise de la saison sera consacré au Trophée des clubs en triplète, qui se déroulera au quartier Oasis, un sacré calendrier à venir pour les boulistes de l'APN.

Imtiyaz

Droit de réponse accordé au COSIC

Suite à l'article paru l'édition n°5057 du journal La Gazette des Comores du 6 février 2026, le Comité Olympique et Sportif des Îles Comores (COSIC) a été surpris par l'article à charge publié dont plusieurs affirmations ne reflètent ni la réalité des faits ni le respect des textes régissant le mouvement sportif.

Concernant la nomination de Monsieur Mouniri Mohamed Hilaali, celle-ci est intervenue sur la base d'éléments jugés sérieux, pour une mission et une zone géographique précisément définies. À la suite d'informations nouvelles, inconnues au moment de la décision initiale et dûment confirmées, le Président du COSIC a immédiatement annulé cette nomination et en a informé le Bureau Exécutif. Cette démarche relève d'un principe de responsabilité et de bonne gouvernance.

S'agissant de l'affaire de la Fédération Comorienne de Lutte Associée, membre du COSIC, il est rappelé que toute fédération doit impérativement se conformer aux statuts et règlements en vigueur. Les personnes se proclamant responsables de ladite asso-

ciation n'ont pas été en mesure de prouver leur légitimité statutaire. Ils n'ont jamais présenté à notre institution les documents invoqués, qui ont été obtenus via le circuit officiel du ministère de tutelle.

Le COSIC a, en conséquence, demandé la saisine du récépissé délivré à Monsieur Ibrahim Mansouri, celui-ci

ayant été obtenu de manière non réglementaire. Il est également important de préciser que la fédération internationale concernée n'a jamais reconnu le bureau autoproclamé et que Monsieur Ibrahim Mansouri n'a jamais été membre de la Fédération Comorienne de Lutte Associée. La fédération dispose de membres légalement identifiés,

détenteurs de tous les documents officiels attestant de leur légitimité. Le COSIC accompagnera ces derniers afin d'organiser des élections transparentes, conformes aux textes, dans l'intérêt exclusif des athlètes et de la discipline. Le COSIC rappelle enfin que la gestion du sport ne saurait se faire par des initiatives

unilatérales ni par la « justice des réseaux sociaux ». En concertation avec le ministère de tutelle, il poursuivra le traitement de ce dossier dans le respect de la légalité, de la bonne gouvernance et de l'intérêt général du sport comorien.

Le Président du COSIC

Embassy of the United States

Vacant Position: Political Assistant

U.S. Mission in Madagascar is seeking eligible and qualified applicants for the position of one (1) Political / Economic Assistant position in Comoros.

OPEN TO:

POSITION:

OPENING DATE:

CLOSING DATE:

WORK HOURS:

All Interested Applicants / All sources

Political Assistant, FSN-9

February 3, 2026

February 18, 2026

Full time, 40 hours per week

REQUIREMENTS:

Incumbent will be the point of contact for a range of Embassy-related duties in the Union of the Comoros, a constituent post of Embassy Antananarivo with no permanent physical presence. Incumbent maintains contacts with the government, private sector, and civil society in the Comoros and advises the Embassy of important events and visits on a timely basis. Operating at a distance, incumbent is expected to demonstrate initiative and good judgement. Incumbent is responsible for research, data collection, and organizational tasks to support Post's political, economic development, commercial, and public affairs work in the Union of the Comoros.

EDUCATION:

A university degree in political science, economics, journalism, international relations, or local equivalent is required.

OR

A high School Degree diploma with 3 years of experience in political scienc

ce, economics, journalism, international relations, or local equivalent is required.

EXPERIENCE:

Two years of professional experience in an office environment, including customer service, communications, and interpersonal relations is required.

LANGUAGE:

English: Good working knowledge; speaking, reading & writing (this may be tested)

Comorian/Shikomori: Fluent; speaking, reading, writing, may include the ability to translate

French: Good working knowledge, speaking, reading & writing.

If you would like to view the complete job announcement and apply, please visit the Embassy's website <https://km.usembassy.gov/> and search our "Job Opportunities".

For assistance with the Seeker Site, please click here for a video guide.

ALL applicants MUST apply online through the Seeker Site (no paper applications will be accepted). For further information, please contact the Office of Human Resources: Telephone: +261 20 23 480 00 extension 2265.

National ID Card (Proof of Citizenship), Proof of past and current employment (other document), High School Degree or above (other document 2), must be uploaded to the system.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN

PROJET INTER CONNECTIVITE MARITME DES COMORES (PICMC)
SOP1 (P173114) et SOP2 (P179109)

SÉLECTION DES CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un Auditeur Externe pour l'Audit des Comptes du Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC)

Date de l'avis : 05 février 2026

1. Contexte

Le Gouvernement de l'Union des Comores a bénéficié d'un financement conjoint de la Banque mondiale (fond IDA), la Banque Africaine de Développement, de la Banque Islamique et l'Agence Française de Développement pour mettre en œuvre le « Projet Inter Connectivité Maritime des Comores ».

Le PICMC a pour objectif d'améliorer la connectivité et de la sécurité du transport maritime entre les îles, tant du point de vue physique qu'institutionnel, afin de mieux relier les populations et de contribuer à leur intégration aux marchés intérieurs des Comores tout en renforçant la cohésion sociale.

Le projet est structuré autour de quatre composantes :

- **Composant 1** : Amélioration de la résilience climatique des infrastructures portuaires
- **Composant 2** : Sécurité du transport maritime : Ports secondaires et programme pilote de nouveaux bateaux à passagers
- **Composant 3** : Appui à la mise en œuvre et renforcement des capacités
- **Composant 4** : Intervention d'urgence contingente

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le PICMC compte contractualiser avec un Consultant pour l'élaboration de l'audit externe des exercices comptable 2025, et 2026.

2. Objectif de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du Projet ainsi qu'il ressort des états financiers établis sur la base des informations financières, et s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement. Les livres comptables du projet servent de base à la préparation des états financiers et sont établis pour refléter les transactions financières relatives au projet.

Les périodes concernées par l'audit sont : l'exercice 2025 et 2026.

3. Profils et qualifications

Le Consultant doit être (i) un Cabinet d'audit et d'expertise comptable, indépendant et faisant profession habituelle d'auditer les comptes, (ii) être régulièrement inscrit régulièrement au tableau d'un ordre des experts-comptables membre de l'IFAC (justificatif à présenter), et (iii) jugé acceptable par la Banque et dont la performance a été jugée satisfaisante en cas d'audit de projets financés par la Banque sur les 3 dernières années. Le Cabinet doit avoir une expérience confirmée en audit financier des comptes de projets de développement, notamment ceux financés par les bailleurs de fonds internationaux.

En dehors de l'associé responsable de la mission, le personnel clé de la mission d'audit doit comprendre au moins un chef de mission et deux auditeurs.

Le profil de cette équipe devrait être au minimum :

- Un Auditeur associé signataire ou cosignataire du rapport, justifiant d'un titre d'Expert-comptable inscrit régulièrement au tableau d'un Ordre affilié à l'IFAC (attestation à présenter) et d'au moins cinq (5) ans d'expérience comme associé (justificatif à présenter).
- Un Chef de mission, un Expert-Comptable diplômé, membre régulier d'un Ordre affilié à l'IFAC, disposant d'une connaissance des normes comptables applicables aux Comores, justifiant d'au moins 5 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits de projets, et ayant également participé comme chef de mission à au moins 5 missions d'audit des projets financés par les partenaires de développement sur les 10 dernières années.
- Des auditeurs, justifiant d'un diplôme supérieur en audit et comptabilité (BACC+4 au minimum), et ayant réalisés au moins 3 missions d'audit de projets et 5 ans d'expérience professionnelle en audit sur les 10 dernières années.

Remarque : Tout changement dans la constitution de l'équipe lors de l'intervention devrait faire l'objet d'accord préalable du projet et les remplaçants devraient avoir au moins les mêmes qualifications que ceux inscrits dans les offres.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Cinquième version Septembre-2023 « Sélection au Moindre Coût (SMC) »).

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes des références à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures 30 min à 16 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le jeudi 19 février 2026 à 14 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores)** à Monsieur le Coordinateur du Projet PICMC "Manifestation d'intérêt N°2026/02-01/MTMA/PICMC/SC/SMC/Remplacement Audit externe" Projet Inter Connectivité Maritime des Comores - Moroni Coulée – Route Garage Mrikao-Tél : +269733-21-63 -

Email : connectivitecomoros@gmail.com.